

Rapport annuel sur l'état de la France 2022

Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Comment ne pas regarder d'un œil inquiet le constat qui est fait sur l'état de la France, et du monde en général ? Le conflit en Ukraine qui s'aggrave, la crise énergétique qui produit déjà ses effets à l'approche de l'hiver, l'inflation qui frappe des budgets déjà contraints, l'extrême-droite qui progresse chez nos voisins européens comme chez nous, les violences qui s'abattent sur les peuples, et notamment sur les femmes, qui réclament la liberté et l'égalité qui leur sont dues... Sans oublier la crise climatique et écologique dont les épisodes caniculaires et les feux de forêts dévastateurs de cet été ont, encore une fois, rappelé l'ampleur des menaces qui pèsent sur nous et qui s'aggraveront à mesure que perdurera l'inaction de la plupart des élites politiques et économiques.

Le Rapport annuel sur l'état de la France a cet intérêt de faire le point sur l'année écoulée, de prendre de la hauteur sur les grands enjeux qui nous font face, et de l'occasion de rappeler quelques éléments qui devraient apparaître comme des évidences.

La première évidence est la suivante : la mise en œuvre de solutions ponctuelles ne peut être l'unique réponse à des défis d'ordre structurels. Le rapport indique que si la pauvreté n'a pas progressé en 2021-2022, son niveau reste important. Si des mesures ont été prises pour limiter la hausse des inégalités pendant la crise, celles-ci restent élevées et notamment pour les jeunes avec des conséquences sur les inégalités en termes d'apprentissage et de formation en pénalisant les plus défavorisés.

Le versement d'un chèque énergie à 12 millions de foyers menacés par la précarité énergétique constitue un premier pas mais ne permettra probablement pas à ces derniers de payer plus de deux mois de facture. Cela n'est pas sans rappeler le chèque alimentaire de 100 euros versé à une partie des étudiants, quand ces derniers faisaient la queue par centaines devant les banques alimentaires.

Il est temps de garantir à toutes et tous un « pouvoir de vivre » dignement. Cela passe par un salaire décent, comme l'ont rappelé les avis Métiers en tension et Métiers de la cohésion sociale. La sobriété sans égalité c'est l'austérité pour les plus pauvres.

Cela passe aussi par l'accès à un traitement égalitaire en termes de minimas sociaux. Des aides qui, encore une fois, sont remises en question au sein même de cette maison pour les jeunes de 18 à 24 ans, du fait d'une peur irrationnelle selon laquelle leur octroyer les désinciterait à rechercher un travail. C'est donner beaucoup de pouvoir à une somme si faible c'est également continuer de donner très peu de crédit aux aspirations des jeunes. Nos groupes sont reconnaissants envers les rapporteur.e-s et les

groupes qui soutiennent cette position depuis plusieurs années et empêchent que le CESE ne recule sur cette question.

La contractualisation imposée sur les dispositifs destinés aux jeunes s'est désormais propagée aux minima sociaux de droit commun et avec elle, la remise en cause des acquis sociaux. Et pourtant, qui ici aurait envie de vivre avec 500 euros par mois ?

Cela implique aussi de garantir un accès effectif aux services publics. A ce sujet, la Défenseure des droits a alerté sur l'impact de la digitalisation des services publics sur leur déshumanisation. Leur présence dans tous les territoires, la qualité de leurs interventions, et l'attractivité des métiers de la fonction publique doivent être renforcés, comme le préconise le rapport. Pour cela, les moyens financiers devront être augmentés.

Deuxième évidence : aucune politique ne doit être mise en œuvre sans prise en compte de la nécessité de garantir la justice sociale.

Du point de vue économique tout d'abord, cela passe par une réflexion autour des mécanismes fiscaux, tant du point de vue de la progressivité de l'impôt que des réformes de l'IFI et du PFU qui, en plus de ne pas avoir eu l'effet escompté de développement de l'investissement, ont permis aux 0,1 % des foyers les plus riches de s'enrichir un peu plus, notamment par le biais des dividendes. Nous nous félicitons des dispositions du rapport en ce sens, ainsi que celle rappelant la nécessité de lutter contre l'évitement fiscal.

Du point de vue écologique, les scandales récurrents comme l'utilisation démesurée de jets privés ou les dérogations pour certaines activités en pleine crise d'accès à l'eau montrent à quel point la population attend une juste répartition des efforts. On ne peut pas parler de sobriété subie par toute une partie de Français depuis des années pour parler des personnes et foyers en situation de précarité. On ne peut pas appeler aux petits pas permanents sans agir en même temps sur les domaines les plus visibles et les plus polluants. Pourtant les solutions sont là, comme il nous l'a été brillamment démontré lors du Forum des scénarios. Nous nous félicitons qu'ait été inscrite au sein du rapport la nécessité de mettre en œuvre une contribution exceptionnelle de certaines entreprises en cette période de crise. Il est désormais urgent que soit engagée une réflexion sur le caractère pérenne de la taxation des entreprises productrices d'énergies fossiles afin de contribuer à limiter les effets du changement climatique.

Troisième évidence : il est primordial de remettre l'humain au centre de toute décision politique. Cela passe par une prise en compte des aspirations des populations, où leur bien-être prime sur leur contribution à une sacro-sainte croissance. Cela passe aussi par l'importance de donner du sens au travail, de permettre aux travailleurs et travailleuses de s'épanouir dans une activité qui participe concrètement à répondre aux enjeux de notre temps. Cela nécessite également de mieux prendre en compte les publics en situation de pauvreté en sortant du seul prisme quantitatif et/ou monétaire, par exemple grâce au baromètre qualitatif de la pauvreté du CNLE. Celui-ci aurait selon nous toute sa place au sein du RAEF.

Cela implique, enfin, d'associer les populations à la décision publique, avec une attention particulière pour les plus jeunes générations, de leur permettre de prendre part à la vie démocratique et de faire en sorte que leur voix soient entendues lorsque sont actés des choix qui engagent le collectif pour de longues années, en l'occurrence la stratégie d'endettement et du financement des investissements d'avenir.